

ÉDUCATION

Rentrée scolaire : le casse-tête du remplacement des profs absents

Gabriel Attal l'a réaffirmé lundi matin : il y aura « un professeur devant chaque classe » à la rentrée. Le remplacement des profs absents s'appuiera sur le « Pacte » et une réorganisation administrative. Une promesse que les syndicats jugent difficile à mettre en place, faute de moyens.

« Il y aura un professeur devant chaque classe. » Gabriel Attal, le ministre de l'Éducation, a réaffirmé lundi, lors de sa conférence de presse de rentrée, la promesse du président de la République de remplacer systématiquement les professeurs absents. Chaque année, selon le ministère, 15 millions d'heures de cours ne sont pas assurées. « Sur toute sa scolarité, un élève peut perdre jusqu'à une année d'enseignement à cause du non-remplacement », estime Gabriel Attal.

Les formations en dehors des temps scolaires

Pour « reconquérir des millions d'heures d'enseignement », le ministre de l'Éducation a un plan de « bataille » en deux points : une réorganisation administrative, pour limiter la tenue de formations et réunions pédagogiques sur le temps dédié à la classe, et le dispositif « Pacte », qui donne de nouvelles missions aux professeurs.

À l'horizon de la rentrée 2024, les

réunions et formations des enseignants devront toutes être calées dans leur emploi du temps en dehors des moments où ils sont devant les élèves. « En prévoyant des formations séables, en développant l'offre de formation sur site, ou en distanciel, en exploitant les possibilités du numérique pour faciliter l'organisation des réunions pédagogiques », Gabriel Attal estime pouvoir réduire de moitié les 15 millions d'heures manquantes.

Restent les absences « non prévisibles », celles qui ne sont pas liées à des questions d'organisation administrative. Pour les combler, le gouvernement mise sur le « Pacte », dispositif créé l'an dernier par Emmanuel Macron, qui fixe de nouvelles missions aux enseignants en échange d'une rémunération complémentaire. Le décret instituant ces nouvelles missions a été publié début août. Les professeurs qui s'engagent ce Pacte seront mobilisables 18 heures par an, sur des créneaux horaires fixes, d'au moins une heure par semaine pour remplacer un collègue absent. L'heure de cours se fera dans la matière du professeur qui remplace (un prof d'histoire-géo remplacera au pied levé son collègue de maths mais dispensera de l'histoire géo et pas des maths).

Le Pacte repose sur le volontariat des enseignants. Pap Ndiaye, le prédécesseur de Gabriel Attal, qui a travaillé à sa création, estimait qu'il faudrait que 30 % des profes-



Y aura-t-il un « professeur devant chaque classe » à la rentrée ? C'est en tout cas la promesse du ministre de l'Éducation. Photo Sipa/Romain BEAUMONT

seurs y adhèrent pour qu'il soit efficace. Or le dispositif a été massivement rejeté par les syndicats enseignants. Et le ministère se garde bien de chiffrer, à la veille de la rentrée, le nombre de signataires. « Je ne fais pas de pronostics », a répondu Gabriel Attal, interrogé sur le sujet lors de sa conférence de presse de

rentrée, avant d'ajouter : « Je sais qu'il va falloir convaincre. »

Le Snes-FSU – principal syndicat du second degré – n'a pas non plus de chiffres, mais va lancer une enquête auprès de ses adhérents avec un objectif : « Montrer à Gabriel Attal que le Pacte ne fonctionne pas et qu'il faut l'arrêter », résume

Sophie Vénéitay, la secrétaire générale du Snes-FSU.

« La promesse d'un enseignant chaque jour devant chaque classe est une tromperie. Les concours n'ont pas fait le plein, on a encore des rectorats qui recrutent sur Pôle emploi. Nous avons repéré des annonces qui datent du 18 août. Ça

bricole encore dans les tous sens ! », résume-t-elle. La promesse de résoudre les absences par le Pacte est illusoire, ajoute Sophie Vénéitay, faute de candidats. Et l'autre option proposée par le ministère, devant les syndicats, consistant à demander à des surveillants de superviser « des séquences pédagogiques numériques, les capsules du Cned, dans une salle informatique », n'est rien d'autre qu'une « permanence made in 2023 », dénonce-t-elle.

Encore 3 100 postes vacants

« Ce qui est très cynique dans ce dispositif, c'est que le ministère demande aux professeurs actuellement en poste, et qui ont déjà une charge de travail très importante, d'assurer quelque chose qu'il n'est pas en mesure de faire. Le ministère n'a pas les moyens d'assurer ces remplacements. On manque de professeurs, en particulier de remplaçants. L'Éducation nationale a du mal à remplacer les congés maternité qui sont pourtant assez prévisibles ! »

Gabriel Attal fait preuve d'une dose d'optimisme liée aux résultats en hausse des recrutements en 2023 et à la prolongation et l'amélioration du recours aux contractuels. Mais le défi reste d'ampleur : malgré une reprise des vocations l'an dernier, il restait encore plus de 3 100 postes vacants après les concours début juillet...

Élodie BÉCU

Pour l'ambitieux Gabriel Attal, une rentrée très politique

Gabriel Attal réussit une rentrée presque sans faute. Nommé en remplacement de Pap Ndiaye fin juillet, le nouveau ministre de l'Éducation nationale, chouchou du président de la République qui en privé loue ses qualités, fait tout pour être le premier de la classe.

Peu de vacances, beaucoup de travail et surtout la volonté d'affronter tous les sujets, consentes ou non, il a fait l'actualité cet été. Gabriel Attal occupe le ministère de la rue de Grenelle depuis moins de 50 jours et a déjà imprimé son style. Il déjoue les attaques avant qu'elles n'arrivent avec un sens aigu de la répartie qui fait sa force.

Un ministère casse-gueule

Redoutable communicant, on l'a vu assis sur les marches d'un établissement scolaire à Torcy (Seine-et-Marne), à côté d'élèves suivant un stage de remise à niveau, se mettant symboliquement à la même hauteur qu'eux.

À 34 ans, Gabriel Attal a osé prendre ce ministère réputé « casse-gueule » à plus d'un titre. D'abord parce que c'est le premier budget de l'État, et qu'il est très exposé. Ensuite, parce que c'est la priorité d'Emmanuel Macron pour son second quinquennat. Comment exister alors que le président affirme que l'éducation est son domaine réservé et qu'il s'arroge des communications aussi importantes que l'éventualité de réduire les vacances l'été ?

Pour l'instant, celui à qui l'on prête les plus grandes ambitions y parvient. Il s'est par exemple réservé l'annonce de l'interdiction des abayas en milieu scolaire au journal de 20 heures de TF1. Le sujet à propos de ces longues robes portées au-dessus des vêtements classiques par des musulmanes pour masquer leur



Gabriel Attal a pris ses fonctions au ministère de l'Éducation fin juillet. Photo Sipa/Jaques WITT

corps monte depuis quelques semaines, notamment dans les rangs de la droite et de l'extrême droite. Le ministre tranche et fait preuve d'autorité. Au passage, il se distingue de son prédécesseur qui était souvent taxé de complaisance en matière de laïcité.

Autorité et fermeté

« Nous allons faire bloc et nous devons faire bloc », assène le ministre, affichant autorité et fermeté. La droite applaudit, et la gauche est divisée. La frange la plus radicale s'indigne alors que la gauche la plus modérée approuve. Gabriel Attal sait qu'il aura le soutien des Français : 77 % d'entre eux sont contre les tenues traditionnelles de type abaya dans les collèges et lycées (1). Au passage, Gabriel Attal satisfait les chefs d'établissement à qui il donne un cadre sur ce sujet sensible juste avant la rentrée. C'est une marque d'habileté et il lui en faudra pour résister aux puissants syndicats de l'éducation et à ceux, de plus en plus nombreux, qui voient en lui un rival.

Nathalie MAURET

(1) Sondage Ifop pour Sud Radio, juin 2023.

REPÈRES

Les annonces du ministre

► Le calendrier du bac va donc changer. Dès 2024, les épreuves de spécialités seront organisées en juin. Pour le grand oral, les cinq minutes dédiées au projet d'orientation des élèves sont supprimées pour passer plus de temps sur « les savoirs ». Le nombre de textes au bac français sera ramené de 20 à 16.

► Les maths font leur retour dans le tronc commun en première et terminale. ► L'heure de soutien et « devoirs faits » devient obligatoire en sixième.

► Les savoirs fondamentaux (maths, lecture, écriture) sont renforcés et de nouvelles évaluations programmées en CM1 et en quatrième.

► Le port de l'abaya, longue robe traditionnelle portée par certaines étudiantes musulmanes, va être interdit à l'école en France au nom de la laïcité.

► La lutte contre le harcèlement scolaire a été érigée en priorité nationale pour cette rentrée. Il doit faire l'objet d'un plan interministériel. Nouveauté : un élève responsable de harcèlement scolaire pourra désormais être transféré dans une autre école, évitant d'imposer ce changement à celui qui en est victime.

Un auteur de cyberharcèlement contre un élève d'un autre établissement pourra aussi être sanctionné.

Les contractuels au chevet de l'Éducation nationale

« Nous recherchons pour la rentrée de septembre un professeur de français en collège pour l'année scolaire », « le collège-lycée cherche un professeur de SVT pour des classes de 5^e, 4^e et enseignements scientifiques au lycée », « le lycée cherche un professeur en SES, poste à pourvoir dès maintenant ». Sur Pôle emploi, à quelques jours de la rentrée scolaire, les annonces de recrutement de professeurs se multiplient. Début juillet, à l'issue des concours de recrutement, 3 163 postes d'enseignants restaient non pourvus, premier et second degrés confondus. Alors pour combler les manques, l'Éducation nationale fait appel à des contractuels.

Le flou des affectations

« Dans deux semaines, je serai maîtresse et clairement, je ne suis pas prête ! », s'exclame Esther, 35 ans. La jeune femme s'apprête à effectuer sa première année en tant que contractuelle dans le département de Val-d'Oise. Avant d'endosser son nouveau rôle, elle a dû suivre une formation à distance et suit cette semaine cinq jours de formation avec un professeur en présentiel. « Ça aide à comprendre, à s'organiser et à s'orienter. Mais je compte aussi m'appuyer sur mes futurs collègues pour me guider au début », confie-t-elle.

À quelques jours du début des cours, Esther ne sait pas encore dans quel établissement elle enseignera, ni auprès de quel niveau de classe. Une incertitude sur l'affectation qui concerne presque tous les enseignants contractuels. « On a son affectation très tardivement, on ne sait jamais où on va aller. On ne sait pas non plus quel niveau de classe on a avoir, donc on ne peut pas préparer ses cours pendant



À l'issue des concours, 16 % des postes dans le premier degré et 13,7 % dans le second degré étaient non pourvus. Photo Sipa/Syspeo

l'été, ou alors il faut préparer tous les niveaux, c'est compliqué », soupire Mona, 42 ans, contractuelle dans le secondaire depuis 2016. « Quand on ne sait rien, l'été, il faut tout préparer de la sixième à la terminale car on peut se retrouver au collège, au lycée, ou dans les deux. C'est une masse de travail incommensurable », abonde François Peschard, contractuel, responsable syndical académique et représentant des personnels non titulaires à Nantes.

Une volonté de fidéliser

Le ministère de l'Éducation nationale s'était pourtant engagé cette année à « anticiper les recrutements dès juin-juillet ». Zoé, 25 ans, contractuelle depuis 2020, a pu bénéficier de ce nouveau calendrier. « Il y a deux ans, j'ai eu mon affectation autour de mi-septembre, deux jours avant de devoir prendre mes fonctions au sein de la classe. Mais cette année, il y a eu un grand pas en avant car j'ai su dès le mois de mai que j'étais renouvelée, et j'ai eu mon

affectation à la mi-juillet. Ça permet de profiter plus sereinement des vacances », détaille-t-elle.

Si le cas de Zoé reste une exception, François Peschard observe une évolution : « On sent de plus en plus qu'on a besoin de nous, que tout est fait pour nous garder : les contrats sont prolongés sur juillet-août, on a des contrats sur plusieurs années, alors qu'on ne voyait absolument pas ça il y a deux-trois ans. »

Le gouvernement a également promis « un accompagnement renforcé » des contractuels, avec huit jours de formation en moyenne dans le premier degré avant la rentrée, et sept jours dans le second. Les contractuels bénéficieront également des hausses de rémunération au même titre que les titulaires, ainsi que d'un relèvement de leur prime d'attractivité à hauteur de 300 euros brut par an. Objectif : fidéliser ce vivier, si important pour le fonctionnement des établissements scolaires tout au long de l'année.

Cyrielle THEVENIN

TTE-GE1 02